Logo / en-tête collectivité

Modèle : arrêté

Arrêté portant désignation secrétaire général de mairie

de M.ou Mme……………………………………………..

Grade………………………………………………………………

***Pour information (jusqu’au 31/12/2027) :***

* ***adjoint administratif principal 2ème classe / adjoint administratif principal 1ère classe (pour les communes de moins de 2000 habitants)***
* ***ou rédacteur / rédacteur principal 2ème classe / rédacteur principal 1ère classe (pour les communes de moins de 2000 habitants)***
* ***ou attaché***
* ***ou attaché principal (pour les communes de plus de 2000 habitants*)**

***Pour information (à compter du 01/01/2028 - article L2122-19-1 CGCT) :***

* ***pour assurer les fonctions liées au secrétariat de mairie dans les communes de moins de 2 000 habitants, le maire nomme aux fonctions de secrétaire général de mairie un agent relevant d'un corps ou d'un cadre d'emplois classé au moins dans la catégorie B.***
* ***pour assurer les fonctions liées au secrétariat de mairie dans les communes de 2 000 habitants et plus, il s’agit d’un emploi de catégorie A.***

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Présidentde .......................................................................................................,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l’article L2122-19-1: «Pour assurer les fonctions liées au secrétariat de mairie dans les communes de moins de 3 500 habitants, le maire nomme un agent aux fonctions de secrétaire général de mairie, sauf s'il nomme un agent pour occuper les fonctions de directeur général des services. Le secrétaire général de mairie peut exercer ses fonctions à temps partiel ou à temps non complet.». ***(rédaction jusqu’au 31/12/2027)***

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Conformément à cette loi, l’appellation « secrétaire de mairie » est remplacée par le terme de « secrétaire général de mairie »,

Vu le décret n°................. du .................. portant statut particulier du cadre d’emplois des.................,

*(Le cas échéant)* **Vu** le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

**Vu** la délibération en date du ………. créant un emploi de ……….à temps complet ou à temps non complet à raison de … heures hebdomadaires ;

**Vu** l’arrêté à effet du ………. classant **M** ……………. au grade de ……….

Considérant que M ....................... exerce les fonctions de secrétaire de mairie,

Ou

Considérant que M ……………. exerce les fonctions de secrétaire de mairie depuis le ……… et qu’il convient de préciser ces fonctions au regard des nouvelles dispositions susvisées ;

**ARRETE**

**Article 1**

À compter du 01/01/2024, sans modification des conditions de statut et d’emploi, les fonctions exercées par M ...................................................... sont appelées « secrétaire général de mairie ».

***Il n’est possible de n’employer qu’un unique agent à ces fonctions, même si celui-ci exerce ces missions à temps non complet ou à temps partiel. La fonction de Secrétaire Général de Mairie ne peut en aucun cas être partagée entre plusieurs agents.***

**Article 2**

Le présent arrêté sera :

-transmis au Représentant de l’Etat,

-au président du centre de gestion

-notifié à l'intéressé(e).

Fait à ........................., le ..../..../....

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président,

(nom, prénom et qualité lisible

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un*.* délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6 rue Pitot –34000 Montpellier) ;Tél: 04-67-54-81-00 ou par le biais de l’application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :